



FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

3, rue Dieudonné Costes - B.P. 40348 75625 PARIS CEDEX 13

N2 Messieurs et Dames Zone 4

CRITERIUM FEDERAL Tour 3

CONVOCATIONS

Toutes les catégories se dérouleront à la SEYNE sur MER (83500)

Complexe sportif BACQUET SCAGLIA

72 chemin de la SEYNE à BASTIAN

GPS : 43.098134 N, 5.879269 E

Le Samedi 29 janvier 2022

Appel 13H30

Début des épreuves 14H00

Le Dimanche 30 janvier 2022

Poursuite de la compétition à 9H00

<u>Responsable Fédéral</u> :	Gilbert CHAVEROT	06.82.84.33.48	g.chaverot@free.fr
<u>Juge-arbitre</u> :	Gérard ESPIE	06.08.36.11.01	g.espie@orange.fr
<u>Organisateur</u> :	TOULON la SEYNE TT		
	Philippe MARTIN	06.61.74.57.25	pmarti170v@noos.fr
	Jean-Marie LAUGA	06.87.51.84.61	jean-marie.lauga@wanadoo.fr

Les balles seront des Nittaku Premium 40+.

N'OUBLIEZ PAS VOTRE PREUVE DE LICENCE avec CERTIFICATION MEDICALE

La preuve de la licenciation peut se faire via tous les moyens à jour mis à disposition par la FFTT.

Le PASS VACCINAL s'appliquera aux catégories Vétéran, Senior, J3 et J2.

Le PASS SANITAIRE sera contrôlé pour les J1, C2, C1, M2.

Pas de buvette, ni intérieure, ni extérieure ! Interdit de consommer nourriture, boissons à l'intérieur!
1 heure de pause de 12h à 13h le dimanche, pour se restaurer dans le centre de la Seyne sur mer.

RAPPEL : Forfait non excusé = Pénalité financière de 20 € + Exclusion de la compétition

Nota : Le forfait est excusé si :

☞ Le joueur prévient le Responsable Fédéral de son absence **au plus tard le mercredi (avant 12h00)** qui précède la compétition. **Confirmation écrite** (mail ou courrier) **indispensable**

☞ **Son absence est signalée avant le début de la compétition.** Le joueur fait alors parvenir un **certificat médical au Responsable Fédéral dès le lundi suivant la compétition**

DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

Tableaux féminins : 2 tableaux de 10 joueuses – Toutes les places sont jouées –

- **DSE et D18** : 2 Poules de 5 ; Barrages 2^e/3^e ; Les perdantes jouent les places 5-6 et les gagnantes avec les 1^{ères} pour les places 1 à 4 ; 1/2F et F entre les 4^e et 5^e pour les places 7-10.
- **Le groupe D15 sera composé de 8 joueuses (1 poule de 8)!**
- **Les groupes D11 et D13 sont regroupés en un seul de 8 joueuses (1 poule de 8)!**

Tableaux masculins : 5 tableaux de 16 joueurs – Toutes les places sont jouées -

- 4 Poules de 4 ; Barrages 2^e/3^e ; les perdants avec les 4^{èmes} jouent les places 9-16 ;
- Les gagnants avec les 1^{ers} jouent les places 1-8 .

L'horaire général a été refait pour intégrer un arrêt de 12h à 13h le dimanche.

Choix de l'article I.302 des règlements sportifs échelon national :

Placement des joueurs : A chaque tour du critérium fédéral, **les joueurs sont placés selon les résultats du tour précédent** ; si un joueur qualifié n'a pas participé au tour précédent, il est placé immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points 'licence' que lui .

Les règles pour les montées de N2 :

Rappel de l'article III.205.2 des règlements sportifs (échelon nationale 2) :

*A l'issue de chacun des **trois premiers tours** :*

- *le premier des tableaux ME et DE accèdent obligatoirement à la nationale 1 ;*
- *le premier des tableaux M18, M15, D18, D15 accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur ;*
- *le premier des tableaux M13, M11, D13, D11 participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur.*

*A l'issue du **dernier tour** :*

- *le premier des tableaux ME et DE accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2, la saison suivante.*
- *le premier des tableaux M18, M15, D18, D15 accède à la nationale 1, s'il reste dans la même catégorie d'âge ; sinon, il participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur ;*
- *le premier des tableaux M13, M11, D13, D11 participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur.*

Les règles de base pour les descentes en PN, sans compter les maintiens dans la division :

Dans les tableaux masculins de 16 joueurs :

- 1 montée de N2 en N1, ou N2 catégorie supérieure pour les jeunes (obligatoire pour -11, -13) ;
- 6 montées de PN (4 venant de AURA, 2 de PACA, 3 chacune **en MSE et M11**) ;
- Donc, 5 descentes (12^{ème} à 16^{ème}) de N2 en PN, pour les tableaux MSE, M18, M11, et 6 descentes (11^{ème} à 16^{ème}) de N2 en PN, pour les tableaux M15, M13 !

Dans les tableaux féminins de 10 joueuses :

- 1 montée de N2 en N1, ou N2 catégorie supérieure, pour les jeunes (obligatoire pour -11, -13) ;
- 3 montées de PN (2 venant de AURA, 1 de PACA) ;
- Donc, 2 descentes (9^{ème} et 10^{ème}) de N2 en PN, pour les tableaux DSE, D18, D11, et 3 descentes (8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème}) de N2 en PN, pour les tableaux D15, D13 !

+ 1 descente supplémentaire en XSE (X18) si le montant de X18 (X15) choisit la montée en catégorie supérieure pour le tour suivant...

+ 1 descente supplémentaire en X15 (X18) si l'un des descendants de X18 (XSE) est un -15 (-18) qui avait choisi la montée en catégorie supérieure lors d'un tour précédent...